

THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY
Annual Examination 1996

FREN2008

FRENCH LANGUAGE IIB
ECRIT ET STYLISTIQUE

Study period : 30 minutes
Time allowed : Three hours

Permitted materials : For candidates for whom English is a second language: Dictionary (English/your native language) (No French or French-English Dictionary)

Answer BOTH questions

1 Ce passage contient 625 mots. Il s'agit de le réduire à 300 mots environ. Et de placer dans votre texte cinq ou six des structures suivantes : *or ; n'en [...] pas moins ; en effet ; de surcroît ; certes ; d'autant [plus] que ; par contre ; autant [...] autant*.

Considérez le plus sacré des tabous : la prohibition de l'inceste. Beaucoup d'ethnologues y voient l'acte créateur des sociétés humaines, et c'est assurément l'un des interdits traditionnels qui résiste le mieux aux multiples assauts du monde moderne. Dira-t-on qu'il est imposé par une nécessité naturelle ? On invoque généralement les risques génétiques, qui sont réels. Mais les partenaires d'une union consanguine peuvent désormais pratiquer la contraception, et prévenir ou interrompre d'éventuelles grossesses. Dans ces conditions, quel tort causent-ils à autrui ? Quelle faute commettent-ils, s'ils sont libres, majeurs et consentants ? Pourtant toutes les sociétés maintiennent ce tabou et c'est fort heureux. En ces temps de libération et, par conséquent, d'incertitude sexuelle, elles sentent la nécessité de fixer des barrières aux pulsions individuelles. Si l'on admettait les relations entre proches parents, toute norme sexuelle s'évanouirait, et cela aucune société ne peut l'admettre. L'interdiction de l'inceste n'est pas imposée par une contrainte naturelle, mais par une exigence sociale ; il s'agit d'un tabou. La norme est rendue indiscutable, car chacun sait qu'elle ne résisterait pas à la discussion.

Pour la société, ce mécanisme présente les plus grandes commodités. Il permet de recourir à l'autodiscipline et non à la répression. Car le tabou n'est pas défendu par les gendarmes, mais par les simples citoyens ou les membres d'un groupe. Leur pression diffuse est bien plus efficace que la peur de la prison. Celle-ci ne joue qu'un rôle dissuasif, mais ce n'est pas elle qui façonne les comportements. Le conformisme est insufflé par la communauté même et non par son appareil répressif. C'est tous les jours que l'on peut observer cette différence entre l'interdit et l'interdiction.

Il n'est pas nécessaire de mettre un policier derrière chaque Français pour l'empêcher de piller, de violer ou d'assassiner ses voisins, car il s'en abstient ordinairement alors même qu'il aurait l'occasion de le faire en toute impunité. Si, au contraire, le meurtre, le vol et le viol n'étaient pas des tabous, il faudrait décupler les effectifs de la police. C'est bien ce que l'on observe lorsque ce mécanisme ne joue pas.

Les Français, par exemple, ne ressentent aucune vergogne à violer le code de la route ou le code des impôts, ils saisissent la première occasion pour dépasser les vitesses autorisées ou dissimuler leurs gains. Le policier de la route et les inspecteurs des impôts ne sont jamais assez

nombreux. Voilà qui est absurde, car le chauffard ou le fraudeur font autant de tort à leurs semblables que les cambrioleurs. Mais il n'empêche que nous avouons un excès de vitesse ou une fraude à la douane, alors que nous n'avouerions pas un vol à l'étalage ou un attentat à la pudeur.

Il est bien heureux que la pression culturelle puisse réprimer certaines pulsions et certains actes. On peut même regretter qu'elle ne s'exerce pas toujours plus efficacement. En matière de violence par exemple, pourquoi faut-il qu'elle agisse sur les femmes et pas sur les hommes ? Aujourd'hui, les hold-up et les agressions à main armée sont commis par des hommes et non par des femmes. La menace du gendarme est pourtant la même pour les uns et les autres, et les différences physiques ne jouent guère. Les deux sexes sont à égalité quand il s'agit de brandir un pistolet et de s'enfuir en voiture. Mais toute la pression culturelle, des soldats de plomb aux films policiers, apprend aux filles que ce sont les hommes et non les femmes qui manient les armes. Il se crée ainsi une véritable inhibition qui assure, en ce domaine, l'autocontrôle de la moitié de la population. Qui se plaindrait d'un tel tabou ? Qui n'en souhaiterait l'extension à tous les Français ? Et que deviendrait notre société si le respect des lois ne dépendait que de la répression légale ?

François de Closets : *La France et ses mensonges* (1977)

2 Lisez les éléments biographiques suivants et faites une rédaction selon les consignes données.

- 1970 naissance de Brigitte, seule fille dans une famille de cinq garçons
- 1977 mort du père
- 1978 mariage de la mère avec Bernard
- 1980 Brigitte interne dans un couvent
- 1981 la mère divorce Bernard
- 1983 la mère se marie avec Jean-Luc
- 1988 Brigitte devient secrétaire dans une entreprise
- 1990 Brigitte se fiance avec Robert
- 1993 Brigitte se fiance avec Jean-Pierre
- 1994 mort de Jean-Luc
- 1995 Brigitte se marie avec Paul

Faites une rédaction où vous êtes la mère de Brigitte. Celle-ci a toujours été une fille difficile pour vous. A la veille de son mariage avec Paul, vous réfléchissez dans votre journal intime sur votre rapport avec elle (un peu sur votre vie aussi), et vous anticipez sur sa vie à venir. Vous essayez de justifier vos propos dans un style qui réussit très largement à éviter des expressions grossières. (300 mots)